IDENTITÉ(S) ET NÉGOCIATION

Les congrès d'Amiens en avril ont été l'occasion pour l'UCC-CFDT, devenue CFDT Cadres, d'acter un certain nombre de décisions fortes en matière de changements statutaires et de renouvellement des personnes. Le numéro spécial de CADRES PLUS s'en fait largement écho.

Ce numéro de la REVUE CADRES reprend les échanges plus "froids" qui ont eu lieu lors du congrès ordinaire et du colloque qui a suivi. "Froids" ne signifie pas sans chaleur ni passion mais en prise moins directe avec l'actualité et la politique d'organisation. Il s'agit de débats de fonds sur l'identité des cadres aujourd'hui et leurs relations avec l'entité qui les emploie, qu'elle soit entreprise, organisme à but non lucratif, service public ou administration.

Les débats autour de la résolution générale, qu'il s'agisse de l'affirmation que le temps de travail des cadres doit rejoindre celui des autres travailleurs, de l'attention syndicale portée aux professionnels autonomes aux frontières de l'emploi salarié, des spécificités des cadres par rapport aux autres actifs et de leurs différences d'un métier à l'autre, d'une position à l'autre, ces débats donc - et les votes qui les ont suivis - ont montré que les concepts et orientations de la CFDT Cadres étaient largement partagés à l'intérieur de l'ensemble de la CFDT.

Le débat international a illustré que, face au caractère de plus en plus mondialisé du marché du travail des cadres et à l'intégration de plus en plus poussée des économies de l'Euroland, il était important de prendre pleinement part à une action syndicale internationale et particulièrement européenne.

Lors du colloque "cadres aujourd'hui, convergences et différenciations", chercheurs, directeurs de ressources humaines, consultants sont venus débattre avec les cadres CFDT autour de thèmes qui avaient aussi fait l'objet d'analyses internes et de travaux de l'Observatoire des Cadres : identité toujours mais aussi ergonomie du travail intellectuel et places respectives de la négociation collective et individuelle…

Bien évidemment, la réflexion continue et l'action se poursuit.

MARIE-NOËLLE AUBERGER-BARRÉ

PS : Merci à tous les intervenants et à Armelle B., la preneuse de notes.